

M É M O I R E **S**
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU MIDI DE LA FRANCE



TOME LXVIII - 2008

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-GARONNE

L'AMPHITHÉÂTRE URBAIN DE *TOLOSA* RETROUVÉ ? PREMIÈRES DONNÉES

par Henri MOLET *

Au printemps 2008, nous avons présenté une communication courte concernant l'éventualité de la présence d'un amphithéâtre au cœur même de la ville romaine de *Tolosa*. Elle était destinée initialement à être simplement rapportée dans le *Bulletin* en attendant une étude plus poussée, mais des pressions amicales insistantes m'ont conduit à faire de cette hypothèse le sujet d'un article. Nous présentons donc ici l'état actuel de ce travail auquel J.-L. Boudartchouk a contribué par ses recherches dans les sources anciennes (1).

Depuis 1991-92, j'avais entrepris un travail de restitution planimétrique des cadastres toulousains, du cadastre dit « napoléonien » redressé jusqu'à celui de 1478 en passant par le Grandvoinet, l'atlas de 1680, et la mise en plan des matrices de 1571 et 1550. Les résultats de cette recherche (2) ont été largement utilisés, vérifiés et confortés lors de plusieurs grandes opérations d'archéologie préventive : Parking Esquirol, Hôtel d'Assézat, Lycée Ozenne, Muséum d'histoire naturelle, Rue Valade, Métro station Carmes, pour n'en citer que quelques-unes. Ce n'est toutefois qu'en 2005, avec la mise en route d'un Projet Collectif de Recherche (P.C.R.) consacré à Toulouse au Moyen Âge, que ces restitutions cadastrales ont été l'objet d'une informatisation et qu'il fut possible d'avoir des plans d'ensemble de la ville ou des capitoulats à différentes époques (3).

Mon attention fut alors attirée par une grande structure parcellaire de forme ovalaire, délimitée par quatre rues, qui se trouvait répartie de manière presque équivalente de part et d'autre de la rue Saint-Rome ; de plus, la comparaison entre les cadastres successifs indiquait que cette structuration était de plus en plus nette en reculant dans le temps. Par sa position, sa forme et ses dimensions, autour de 145 m x 80 m, elle évoquait la mémoire d'un grand monument public antique dont la silhouette évoquait évidemment un amphithéâtre ; ceci bien que d'autres hypothèses, à ce moment, aient pu être envisagées : enclos fortifié médiéval, ou même déviation progressive de voiries antiques au fil du temps. C'est tout en ne perdant pas de vue ces différentes possibilités sur l'origine de cette forme que fut entamée une étude dans plusieurs directions, dont nous présentons ci-après les axes et les résultats provisoires.

* Communication présentée le 29 avril 2008, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2007-2008 », p. 346.

1. Nous adressons nos sincères remerciements à Anne-Laure Napoléone pour l'aide apportée aux figures et à Pierre Pinon, architecte, pour ses remarques pertinentes qui m'incitent à approfondir mes recherches. Les notes 4, 5 et 8 sont de Jean-Luc Boudartchouk.

2. Pour chaque période (la fin XVIII^e siècle, 1680, 1571, 1550, 1478), la ville est divisée en quatre secteurs : deux pour la Cité (secteurs Est et Ouest, divisés par le grand axe des rues Pharaon, Filatiers et Saint-Rome), un pour le Bourg et un pour Saint-Cyprien. Tous les plans sont au 1/1000^e.

3. J. CATALO, Q. CAZES, (dir.), *Toulouse au Moyen Âge, topographie et archéologie*. Ce P.C.R., entamé en 2006, est en voie d'achèvement. Il a pour base le plan de restitution cadastrale de 1550. Nous avons également donné notre accord pour que le plan, restitution du cadastre de 1571, numérisé et informatisé par les Archives Municipales, soit accessible au public.

La question d'un amphithéâtre à Toulouse: en ville ou hors les murs ?

À la Renaissance, on redécouvre, à Toulouse comme ailleurs, l'héritage de l'Antiquité. Noguier (4) est le premier à attribuer à la ville romaine de Toulouse (*Tolosa*) un amphithéâtre, situé près de Saint-Michel-du-Touch dans un terroir qui est appelé « Las Arenas » dans des documents antérieurs (5). Bien que quelques auteurs se soient étonnés de la distance séparant Toulouse de ce monument – en règle générale, les amphithéâtres sont dans la ville même ou en périphérie immédiate – cette attribution n'a pas été remise en cause (6). À cela, il existe une explication: il n'y avait en ville ni tradition ni ruine susceptible de correspondre à un tel édifice. Ultérieurement, la découverte des vestiges du théâtre par l'Ingénieur de la ville, M. Esquié, au cours des travaux de percement de la rue de Metz, à partir de 1867, puis celle du temple de la place Esquirol lors des travaux du parking en 1992, montrait pourtant que même de grands édifices pouvaient n'avoir laissé aucune trace visible au sol ou dans les sources écrites (7). C'est donc par défaut que le monument des « Arènes romaines » de Saint-Michel du Touch acquit traditionnellement, jusqu'à récemment où il fut rattaché à l'« agglomération antique de Saint-Michel du Touch », le statut d'amphithéâtre de Toulouse (8).

4. NOGUIER, *Histoire Tolosaine*, 1556, p. 68, écrit: « Ce lieu, autrefois (comme les anciens récitent) fut un baing ou un théâtre... ». Pourtant, les sources plus anciennes n'identifiaient pas les « arènes » de Saint-Michel-du-Touch à l'amphithéâtre urbain de Tolosa, qui semblait alors être connu par ailleurs. Ainsi:

- Le *Liber Chronicarum* ou *Chronique de Nuremberg* (1493) d'Hartmann SCHEDEL, dans sa version latine, dit, s.v. Tolosa: « *Tolosa provincie Gallie transalpine urbs, a quodam Toloso troyano iacta sunt eius fundamenta. Quam cum romani cepissent illuc colonias deduxere. Et amphiteatro, capitolio aliisque edificis e quibus aliqua adhuc extant ornatam reddiderunt* ».

- Nicolas BERTRAND, dans son *Opus de Tholosanorum gestis*, 1515, f^o. 1, 2, 10, évoque plusieurs fois l'amphithéâtre de Toulouse. Tout d'abord il paraphrase la Chronique de Nuremberg: « *quam cum romani cepissent illuc colonias hoies extraneos deducere: et amphitheatro capitolio aliisque edificis ex quibus aliqua adhuc extant ornatam reddiderunt* ». Puis il établit une relation entre Capitole et amphithéâtre, plaçant de ce fait ce dernier intra muros: « *Unde et Tholosanam urbem ipsius rome quamdam adhuc imaginem obtinere assuerant: quod... nomen ac dignitas quoque adhuc capitoli sive amphitheatri: et quorundam aliorum edificiorum similitudo testificatur. Cum et ipsam vicarie castrum Tholose a parte domus inquisitionis rotunditate quadam constructum veluti capitolum romanum cernitur.* » (...) « *...que turris rotunda Castrum Narbonense vulgo dicitur prope domum inquisitionis construxit: ubi sanctissimus exuperius in Gothos miracula fecit. Vocaturque capitolum et amphitheatrum id est rotundum* ».

- En 1542, SALAMONIS développe la même idée: « D'autant que notre capitolle est successeur et imitateur du capitolle romain, successeur en privilèges et autorité, imitateur en toute civilité et honneste façon de vivre, d'autant il est nécessaire que les seigneurs Capitolz soyent imitateurs des senateurs dudit capitolle romain et memement en œuvres que concernent la magnificence publique comme sont edifications de Temples Theatres Thermes, Collisees, pyramides, conduits de fontaines et pavements de rues et chemins, tours, murailles, fossés, Remparts et semblables » (A.M. Toulouse, *Annales manuscrites de Toulouse*, BB274, 1541-1542, p. 53).

- Enfin le récit légendaire du martyre d'Antonin de Pamiers donné par Nicolas BERTRAND en 1515, établi sur la base de *vitae* antérieures, parle bien d'un supplice infligé en ville, dans l'amphithéâtre de Toulouse: « *Furcus Galacius anthoninum iussit in medio theatri tholose publici (vbi publicorum criminum contigit fieri executiones) duci et in bullientem ollam copioso peracto igne plumbo atque sulphure plenam anthoninum iactari* ». Le passage fut traduit et abrégé par LA PERRIÈRE en 1556, dans ses *Gestes des Tolosains*: « En apres Galeacius commanda que saint Anthonin fust amené au Theatre ou on avoit acoustumé d'executer les criminelz, et la estre bouly par huyle chaulde en une grande Chaudiere (...) ».

Ces textes divers, quelle que soit leur valeur historique, ont un point commun: ils suggèrent que l'on avait (ou que l'on disait avoir) le souvenir, durant la première moitié du XVI^e siècle, d'un amphithéâtre urbain dont la localisation paraît alors perdue.

5. Notamment dans le censier de Saint-Cyprien et de Lardenne, A.D. Haute-Garonne, 101 H 102, vers 1449 et dans 3 E 12393, 3^e cahier: extrait du cadastre du gardiage de Saint-Martin-du-Touch en 1478. L'occitan « *arenas* » (pl.) de ce texte dérive du latin tardif « *arena* », syn. d'« *amphitheatrum* », et revêt ici à coup sûr le même sens. Pour d'autres éléments au sujet du souvenir de l'amphithéâtre de Saint-Michel-du-Touch, cf. M. GROH « L'amphithéâtre de Toulouse-Purpan de son abandon à nos jours », dans *Spectacula I, Gladiateurs et amphithéâtres*, Lattes, 1990, p. 93-102.

6. M. GIBRAT, dans sa *Géographie ancienne, sacrée et profane*, parue en 1790 à Carcassonne et à Paris, écrit p. 38: « son aire, qu'on distingue très bien, a environ 150 pieds de long sur 80 de large. Cette étendue, trop resserrée pour contenir le peuple d'une ville aussi grande que l'étoit Toulouse, pourrait faire présumer qu'il fut élevé par la magnificence de quelque particulier, plutôt que par les romains ». L'abbé AUDIBERT, dans sa *Dissertation sur les origines de Toulouse*, Avignon, 1764, p. 61, va jusqu'à penser que la colonie de Toulouse était à l'origine située à l'emplacement de l'amphithéâtre de Saint-Michel-du-Touch: ces monuments, remarque-t-il, étaient construits dans l'enceinte urbaine. En dernière analyse, l'auteur ne peut « donner d'autre raison pour un édifice fondé à une si grande distance de la ville ».

7. Un exemple d'actualité est la découverte impromptue de l'amphithéâtre de Cahors en 2006, pourtant d'imposantes dimensions. Il est situé au cœur de la ville antique. Rien ne laissait présager un tel édifice, alors que ce secteur de la Place Gambetta avait été l'objet de nombreux travaux à l'époque médiévale, à la Renaissance et aux temps modernes.

8. Cf. en dernier lieu C. DOMERGUE, M. FINCKER, J.-M. PAILLER, Ch. RICO, *L'amphithéâtre romain de Purpan-Ancely à Toulouse*, Toulouse, 2007, 64 p. Auparavant, Michel Labrousse considérait les « Arènes » de Purpan comme l'amphithéâtre de *Tolosa*. Ce monument pourrait tout aussi bien, selon nous, être mis en relation avec Blagnac qui fut très probablement une agglomération antique.

Méthodes d'approche de la structure de part et d'autre de la rue Saint-Rome

En l'absence de structures archéologiques repérées ou de sources historiques, la démarche impliquait le recours à des méthodes indirectes. Elles sont de plusieurs ordres : historique par le biais de la voirie et de la recherche de son ancienneté, topographique par l'histoire et la morphologie du parcellaire, technique par l'étude de documents concernant le bâti de ce secteur, et archéologique pour les quelques observations faites à l'occasion de travaux dans les environs. Plus que de prouver formellement l'existence d'un tel édifice, ce qui relèvera de la découverte matérielle à l'occasion de travaux ou de fouilles archéologiques, il s'agit pour le présent d'en cerner l'emprise, la forme et son devenir au Moyen Âge et au-delà.

La topographie historique

Le secteur d'étude s'organise de part et d'autre de la rue Saint-Rome et des quatre rues qui, en y débouchant, en forment le cadre : ce sont les rues actuelles du May, Tripière, du Puits Vert et Jules Chalande. Les deux premières se rejoignent à l'ancienne place Tripière, les deux autres à la place des Puits Clos. Avant la Révolution, l'emprise relevait, pour la partie Ouest, du capitoulat de la Daurade et, à l'Est, de celui de La Pierre-Saint-Géraud.

La comparaison entre les plans de restitution cadastrale de 1478 (fig. 6), 1550 (fig. 7) et 1571 (9) et les atlas parcellaires redressés (1680, 1780-1808, 1829) avec le plan moderne, indique que l'ensemble étudié n'a subi que peu de modifications et seulement dans sa partie orientale (fig. 2).

En 1550, trois parcelles bordent la rue des Puits Clos et « la petite rue des Puits Clos » (Puits Vert et Puits Clos actuelles). Les deux rues se rejoignent alors selon un angle aigu. En 1571, on y trouve plus qu'une seule maison dont les deux façades à angle droit ont été élevées en retrait des précédentes.

La seconde modification touche l'actuelle rue Jules Chalande. Son tracé est encore courbe en 1680 mais il est rectifié par la construction de nouveaux bâtiments, telle la maison des religieux de Saint-Rome à la fin du XVIII^e siècle, puis par l'application partielle du plan d'alignement de 1842 qui visait à élargir et à redresser cette rue.

Ces légères variations mises à part, la topographie actuelle de la voirie reflète bien celle du Moyen Âge (fig. 6). En effet, l'existence de ces rues et de ces places est bien attestée ; elles sont continuellement mentionnées de 1478 à nos jours, bien que les noms changent au fil du temps (10).

La rue du May (fig. 1)

Elle s'appelait « de Pélégantières » jusqu'à la fin du XVII^e siècle. La *carriera Peleganteriis* apparaît en 1289, elle est parfois qualifiée d'« ample » (en 1458 et 1478 notamment). En 1146, l'acte de délimitation de la paroisse Saint-Sernin (11) indique les limites de l'alleu de Saint-Quentin. Il est alors fait mention de la ruelle qui partait de la « Grande rue » au devant de l'église Saint-Rome, allant rejoindre une autre voie (rue « de Falgar ») revenant sur la rue allant à Sainte-Marie (actuelle rue Peyrolières). La ruelle dont il est question ne peut être alors que la rue du May.

La rue Tripière (fig. 2)

Cette appellation n'est utilisée que depuis le début du XV^e siècle, succédant à celle de *budeleriis* qui est son équivalent en dialecte toulousain. En 1335 elle est désignée sous le nom de *carriera Budeleriis sive En Golmar* (12).

9. Voir cadastre, Annexe.

10. Les principaux documents utilisés sont aux A.M. de Toulouse, CC 938 et 939 : registres des dettes dues à la Ville qui contiennent aussi les impositions ordinaires de la ville pour 1335 et 1342, on y suit le plus souvent un ordre topographique avec mention des noms de rues ; aux A.D. de la Haute-Garonne, en H Malte, les registres des cens dus aux Hospitaliers : registre 2377 couvrant la période 1280-1308, le registre 2388 est un état pour l'année 1327. À cette date, les Hospitaliers percevaient des droits sur près de 1500 propriétés à Toulouse et sa banlieue ; dans la ville les noms de rues y sont toujours indiqués.

11. P. et T. GÉRARD, *Le Cartulaire de Saint-Sernin*, Toulouse, 2000, acte 68 : de *Parrochia Sancti Saturnini*.

12. Golmar est le nom d'un marchand toulousain qui habitait dans cette rue, son nom est fréquemment utilisé seul dans la période 1330-1380 et désigne autant la rue des Puits Clos que la rue Tripière ; sa maison occupait peut-être un angle du carrefour avec la rue des Changes.



FIG. 1. LA RUE DU MAY depuis la rue Saint-Rome. *Cliché H. Molet.*



FIG. 2. LA RUE TRIPIÈRE depuis la rue Saint-Rome. *Cliché H. Molet.*



FIG. 3. LA RUE JULES CHALANDE depuis la place des Puits Clos. *Cliché H. Molet.*



FIG. 4. LA RUE DU PUIITS VERT depuis la place des Puits Clos. *Cliché H. Molet.*

La rue Jules Chalande (fig. 3)

Elle était appelée auparavant « la Petite rue Saint-Rome », mais ce nom alterne pendant tout le Moyen Âge avec celui de « Pélégantières étroite » (*Peleganteriis estreya*). En 1289, on trouve la mention de *carriera streyte Sancti Romani*. Cette voie existait antérieurement. Percin (13), dans son ouvrage sur l'Ordre des Frères Prêcheurs, indique, reprenant Bernard Gui, que les frères installés à Saint-Rome depuis 1216, ne pouvaient agrandir leur établissement qui était confiné de tous côtés par des rues. Trois de ces rues sont identifiables : Servinières, Saint-Rome et Huc Vidal. La quatrième, au nord, n'est déjà plus qu'une allée de service avant l'incendie de 1463. (fig. 6).

La rue du Puits Vert, anciennement « de Pissauque » (1571 et 1680), et avant, « des Puits Clos » (fig. 4).

Elle désigne en 1215 un petit quartier, *al putei clausi*, composé de deux petites rues et d'une place. Mais la rue actuelle est précisément appelée, pour la première fois en 1265, *putei clauso* (14). En 1335, elle prend le nom de *Potz clos et den Golmar*.

La rue Bédélières

Cette ruelle orientée Est-Ouest, d'à peine deux mètres de large, divise en deux l'îlot formé entre la rue Saint-Rome et l'ancienne place Tripière. La *carreyrola Budeleris* est mentionnée dès 1332, et régulièrement par la suite, tout en n'ayant pas le statut de rue publique. Il s'agit plutôt d'une allée de service dite souvent « fermée », notamment dans le cadastre de 1571.

La place Tripière, cette place ne porte plus de nom spécifique après la Révolution.

L'appellation n'apparaît que vers 1400. Dans les textes de 1297, 1327 et 1335, elle est mentionnée sous le nom de *al Tamborel*.

Cet aperçu historique montre que dès que les noms apparaissent dans la ville, toutes les rues du secteur sont connues, même les plus petites. Il est possible de retrouver leur trace en suivant les parcelles de façon régressive dans les actes plus anciens (15), elles sont alors simplement dénommées *carriera publica*.

Il paraît donc tout à fait concevable de considérer que la configuration topographique du secteur existe depuis plus de 700 ans.

La morphologie parcellaire

Le parcellaire du secteur étudié et de son pourtour immédiat varie au fil du temps. Cette évolution paraît naturelle pour un quartier situé au cœur de la ville, le long de l'axe principal et réputé pour son activité marchande dès le XII^e siècle. *Serviniers, pélagantiers, budeliers, anheliers*, épiciers et marchands s'y pressaient, là étaient les *Bancs majous* de la Cité et, dès 1303, la première halle aux poissons.

Les parcelles y sont petites et le bâti en occupe la plus grande part, ici peu de cours et encore moins de jardins.

C'est dans l'orientation du parcellaire que des différences sensibles entre îlots, des nuances et des évolutions spécifiques peuvent être notées.

À partir des restitutions cadastrales de 1550 et 1478, ont été sélectionnées les limites de parcelles dont les orientations nord-sud et est-ouest correspondent à celles des axes de la ville antique. On constate alors que les îlots entourant la zone ovale étudiée ici ont conservé ces orientations, sauf au contact direct avec celle-ci, c'est-à-dire au niveau des façades élevées sur les rues qui l'encadrent. De la même façon, les limites latérales des parcelles qui bordent ces voies tendent à prendre des directions rayonnantes.

À l'intérieur, dans les deux moulons qui composent la zone ovale, les orientations varient. Dans l'îlot occidental, les petites maisons donnant sur la Grande-rue s'alignent régulièrement sur cette dernière. En revanche, le long des rues du May et Tripière, les limites latérales des parcelles s'infléchissent « en éventail » à partir de la rue Bédélières. Cette disposition est très nette dans le cadastre de 1829 et reste encore bien lisible

13. J. Percin, *Monumenta conventus tolosani*, Tolosae, 1691, pars.1, 42.

14. A.D. Haute-Garonne, 116 H 30, parchemin 11b.

15. Ce travail est en cours, il ne permettra sans doute pas cependant de remonter au-delà de la fin du XIII^e siècle.

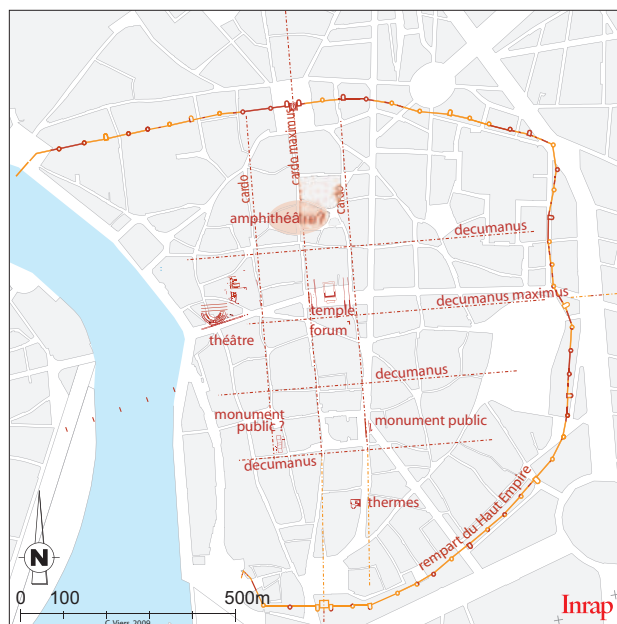


FIG. 5. SITUATION DE L'AMPHITHÉÂTRE dans la ville antique du 1^{er} siècle ap. J.-C. C. Viers et alii, *I.N.R.A.P.*, 2009.

dans le cadastre actuel. Dans l'îlot oriental, l'alignement régulier, le long de la rue Saint-Rome de grandes parcelles profondes est également attesté dès 1478. Cependant, les limites des parcelles situées en arrière, vers la place des Puits Clos, prennent des directions rayonnantes par rapport à un axe symétrique à celui de la rue Bédélières. Les cadastres postérieurs montrent la disparition progressive de cette disposition, gommée par des constructions nouvelles réunissant plusieurs parcelles, comme l'hôtel de Séguy construit en 1545; elle n'est plus qu'à peine perceptible dans le cadastre moderne.

La présence de ce parcellaire rayonnant dans les deux îlots, sa disparition rapide au-delà des rues donnant sur les îlots adjacents, souligne la forme ovale de l'ensemble qui, bien que délimité spatialement, a structuré sur le long terme l'organisation urbaine de cette partie de la ville. Le processus d'érosion qui l'affecte, au fil des constructions et des plans d'urbanisme modernes, tendrait à le faire disparaître, n'était la présence de la voirie, moins susceptible de modification.

Données techniques et observations archéologiques

Position et dimensions de la zone ovale étudiée dans le cadre de la ville antique.

Elle se situe au cœur de la ville, un peu au Nord du forum, dont elle est séparée par un *decumanus* secondaire, sans doute le premier *decumanus* Nord (tracé des actuelles rues Cujas, Temponières et Peyras). L'ellipse se présente précisément sous la forme de deux demi-ovales situés de part et d'autre de la rue Saint-Rome, dont on sait qu'elle perpétue un tronçon du *cardo maximus* de la ville antique (fig. 5).

Dans le cadre de la trame de la voirie antique, on remarque que cette forme ovale est encadrée à l'Est et à l'Ouest par deux autres *cardines* secondaires reconnus, l'un correspondant au premier *cardo* Est (axe des rues des Tourneurs et Saint-Pantaleon), l'autre au 1^{er} *cardo* Ouest (axe des rues des Paradoux, de la Bourse et Sainte-Ursule). Au Nord de la rue Peyras, la position du *decumanus* secondaire le plus proche n'est pas assurée (fig. 7) (16).

Dans la position qui lui est reconnue, le périmètre de l'ovale passerait à une même distance des deux *cardines* situés de part et d'autre du *cardo maximus* (environ 35 m en retrait), et à 20 m en deçà du premier *decumanus* Nord.

Par ailleurs, la rue Bédélières, petite ruelle qui marque l'axe dans la longueur de l'ovale, est parallèle à la voie Temponières-Peyras dont elle est distante de 57-58 m, ce qui correspond à la moitié de la distance entre deux *cardines*, estimée à 115-117 m. Bien qu'il puisse s'agir de coïncidences, on remarque que la surface couverte par la forme ovale s'intègre remarquablement bien dans l'organisation viaire de l'Antiquité.

Les deux demi-ovales, tout en ayant la particularité d'être légèrement décalés l'un par rapport à l'autre d'environ 5 m, ont des dimensions équivalentes: 76-78 m en façade sur la rue Saint-Rome (axe Nord-Sud) et 65 à 70 m dans le sens Est-Ouest. L'ensemble forme une ellipse d'environ 135-145 m pour le grand axe et de 80-85 m pour le petit axe. Il s'agit ici de dimensions estimées qui incluent la largeur des rues, donc proches du maximum envisageable.

16. L'analyse fait toutefois apparaître trois lignes parcellaires fortes, parallèles et espacées d'environ 60 m: elles correspondent à la rue Bédélières, à la lisière Nord de l'ancienne église Saint-Rome et à l'axe qui joint les deux extrémités de la rue des Gestes.



FIG. 6. SITUATION DE L'AMPHITHÉÂTRE dans le cadastre toulousain de 1478 autour des *Bancs Majous*. Fond de plan H. Molet.

Les données cadastrales (voir annexe)

Les cadastres de 1550 et 1571, proches dans le temps, diffèrent par une disposition dans leur règlement. Il est précisé dans le préambule de celui de 1550 que les longueurs sur rue des parcelles ne doivent pas comprendre la largeur des « murailles » en mitoyenneté (17). En 1571, cette règle ne s'applique plus et les épaisseurs des « murailles » mitoyennes sont soit partagées entre les parcelles adjacentes soit incorporées à l'une des parcelles. Cette différence d'enregistrement permet d'observer des écarts dans la mesure des largeurs sur rue des parcelles et d'en déduire l'épaisseur de ces murs. Nous avons effectué ces calculs pour toutes les façades des îlots compris dans la forme ovale ainsi que pour celles des îlots adjacents (18).

À de rares exceptions près, les murs maçonnés mitoyens ont une épaisseur variant d'un pan et demi (34 cm) à quatre pans (90 cm) (19). Deux anomalies apparaissent au 1^{er} moulon de Saint-Pierre Saint-Géraud, là où se trouve la Halle aux poissons (fig. 7) et sur la façade méridionale de la « petite rue Saint-Rome » (rue Jules Chalande, voir en annexe les mesures comparatives des cadastres de 1550 et 1571).

Première anomalie : en 1550, la parcelle n° 1 mesure 13 cannes en façade, et le mur arrière de la parcelle n° 7, 14 cannes. En 1571, ils font respectivement 14 cannes 5 pans et 14 cannes 4 pans. Les différences de longueur entre les façades fiscales de 1550 et les façades réelles de 1571 indiquent qu'entre les propriétés de Nicolas Bousquet et Jehan Bolle, a été partagée une maçonnerie d'un maximum de 2 cannes 1 pan d'épaisseur, soit environ 3,8 m.

La deuxième anomalie apparaît un peu plus à l'Est vers la place des Puits Clos : l'arrière de la propriété de Pierre Cousinaus, qui faisait 2 cannes en 1550, mesure 6 cannes 4 pans en 1571, sans que les deux propriétés mitoyennes ne subissent de diminution. C'est donc ici 4 cannes 4 pans de muraille (soit 7,8 m) qui paraissent incorporées chez le seul Cousinaus.

La concentration de ces anomalies dans un seul des îlots étudiés, qui correspond à la moitié orientale de la forme ovale, et plus précisément à son quart Nord-Est, n'a guère d'explications ni de raisons d'être dans le contexte médiéval de ce secteur de Toulouse. Il en est tout autrement si ces murs étonnamment épais étaient dépendants des vestiges d'un imposant monument public antique. Dans l'hypothèse d'un amphithéâtre, deux éventualités sont envisageables : soit ces morceaux de muraille correspondent aux tronçons d'un des murs périmétraux, soit il s'agit de murs rayonnants. Le premier cas est à écarter, il ne correspond pas à la notion de « mur mitoyen » tel que défini dans le cadastre. La seconde éventualité en revanche, expliquerait tout particulièrement la deuxième anomalie où l'on aurait de part et d'autre de la propriété Cousinaus la séquence suivante : un mur de 3,9 m d'épaisseur, un espace fermé servant d'habitat de 3,6 m de large (les 2 cannes de 1550) et un autre mur de 3,9 m d'épaisseur (fig. 6).

17. A.M. Toulouse, CC 24, cadastre de la Pierre-Saint-Géraud, 1550, f° 2 v°. Par « muraille », les consuls entendent des murs bâtis de briques.

La règle ne s'applique pas aux murs bâtis de *parié*, *massacanat* ou *tortis*. Dans le cadastre de 1550 aussi bien que dans celui de 1571, les ruelles ou impasses de service sont toujours indiquées, soit directement dans l'ordre où elles se présentent, soit dans les confronts des parcelles adjacentes. De même les places non bâties sont enregistrées, il n'y a donc aucune discontinuité spatiale dans l'énumération des parcelles de chaque îlot.

18. A.M. Toulouse, CC 24, La Pierre-Saint-Géraud, 1550. Moulons comparés à ceux du cadastre de 1571 (CC 50).

1^{er} moulon : de la « halle vieille » ou « Poyssonnerie » environnée de la « grande rue droite » de la halle de la rue de « Pisse Auque » de la rue des Puits Clos et de la rue de « Renne Ville ».

2^e moulon : des Puits Clos.

3^e moulon : « moulon ou est noble Pierre de Sarta, bourgeois, y faisant coing, laquelle est environnée de quatre rues sçavoir la grande rue de Changes, la rue de Payras, la petite ruelle tirant à Puits-Clos et rue de Pisse Auque ».

A.M. Toulouse, CC 23, La Daurade, 1550. Moulons comparés à ceux du cadastre de 1571 (CC 49).

19^e moulon : commençant au bout de la rue que l'on appelle « des Bancs Majous » vis-à-vis de Lala et « continuant iceluy moulon en montant par le quanton et rue de Budelières et sen vient passer à la rue du Puy de Tripières et la rue de Pélégantières de l'autre côté à la maison de M^{re} Barutel, marchand et boursier ».

20^e moulon : « Puy de Tripières, rue de Tripières, rue des Trois Roys, rue Pélégantières ».

21^e moulon : « commençant à la grande rue des Bancs Majous et de là montant par la rue de Budelières à la maison des héritiers de Jean Maynaguès, faisant coin à icelle ruelle de Budelières, passant par la rue de Tripières et sen retournant à Budelières ».

22^e moulon : « rue des Bancs-Majous, Temponnières, Coin de Najac, Tripières ».

19. À Toulouse, jusqu'au début du XIX^e siècle, les murs bâtis de brique ont une épaisseur exprimée en « tuiles » : on dit « de tuile », « de tuile et demi », de « deux tuiles de pointe » (respectivement 36, 54, 72 cm). Personnellement nous n'avons pas rencontré pour des bâtiments civils des spécifications supérieures à « 2 tuiles de pointe et demi », soit 90 cm.

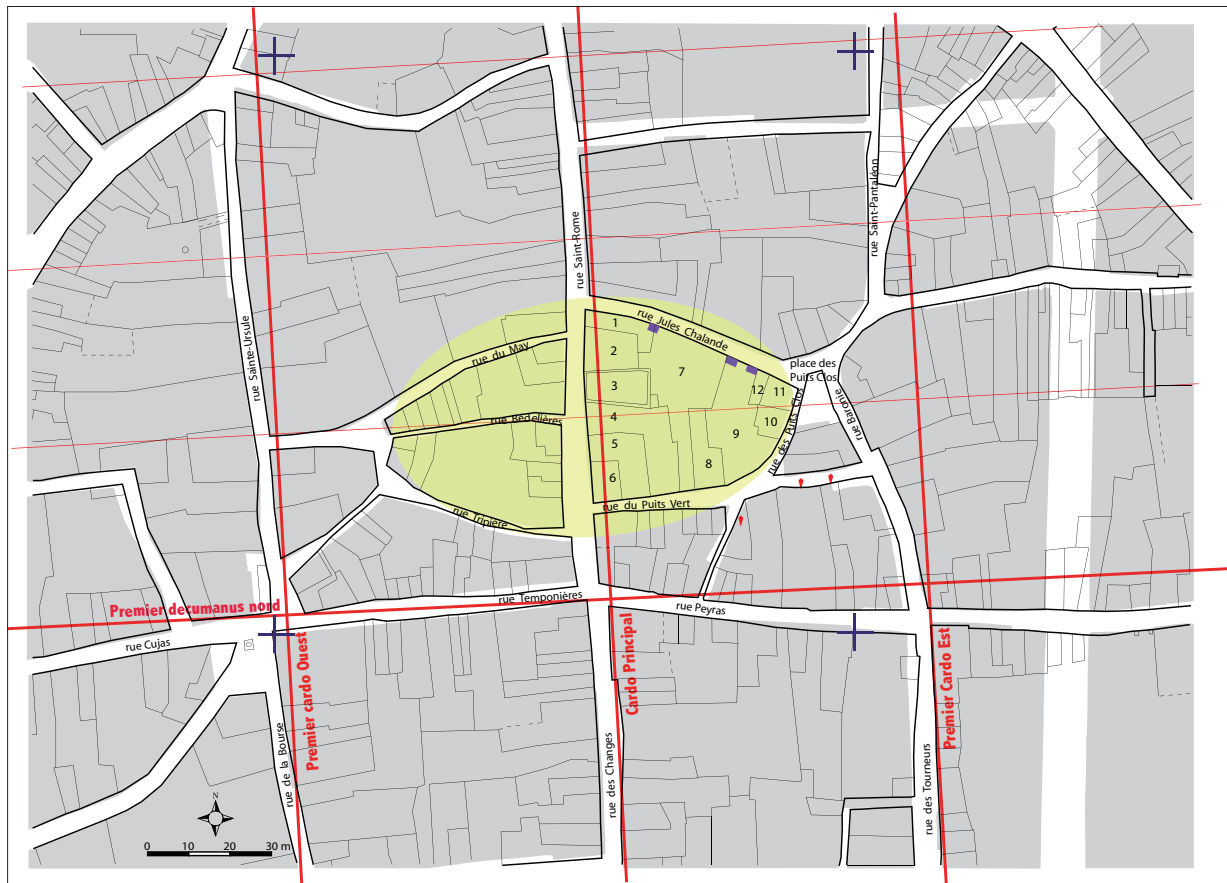


FIG. 7. SITUATION DE L'AMPHITHÉÂTRE DANS LE QUARTIER DE SAINT-ROME ET DE LA HALLE AUX POISSONS EN 1550.

En jaune : emprise supposée de l'amphithéâtre, en gris : bâti moderne, traits rouges : axes orthonormés antiques, en violet : anomalies du bâti entre les cadastres de 1550 et 1571, flèches rouges : points d'observation de G. Baccrabère, croix bleues : axes de référence du cadastre restitué de 1550. Parcelles 1 à 12, cf. Annexe. *Fond de plan H. Molet dans P.C.R. Toulouse au Moyen Âge, topographie et archéologie.*

Les observations archéologiques effectuées dans les environs par Georges Baccrabère

En juin et septembre 1964, G. Baccrabère eut l'occasion de suivre des travaux d'adduction effectués dans les rues du Puits Vert, des Puits Clos et Jules Chalande, et dans les alentours vers la rue Baronie (20).

Ces observations, bien succinctes, sont les seules dont nous disposons sur cette zone. Aucune ne se trouve à l'intérieur de l'emprise présumée du monument; elles confirment toutefois que les niveaux de sol de l'Antiquité, à l'extérieur du périmètre, se trouvent enfouis sous 3 m environ de profondeur, à une cote comprise entre 142,5 et 142,7 m NGF (21). Sur trois points, des sols de mortier rose ont été observés, ils témoignent vraisemblablement de la présence de sols d'habitats.

20. G. BACCRABÈRE, « Étude de Toulouse romaine », supplément au *Bulletin de Littérature ecclésiastique*, Toulouse, 1977, n° 3, fig. 1, p. 2, points de sols n° 6 et 7 et dans l'appendice 1, p. 88-89.

Au n° 9, rue du Puit Vert, à 2,65 m de profondeur, il relève la présence de fragments de tuiles à rebord ainsi que de la céramique commune (note du 19 septembre 1964). Sous la rue du Puits Vert, il note à deux endroits, à 14 et 24 m de l'extrémité de la rue Baronie, des sols de mortier rose en place à 2,6 et 2,9 m de profondeur (notes des 5 et 13 septembre 1964). Rues du Puit Vert et des Puits Clos, à la jonction de leurs axes, il observe un sol de mortier rose et de la céramique commune à 2,65 m (note du 13 septembre 1964). Au n° 14, de la rue des Puits Clos, à 2,8 m, un fragment de tuile à rebord (note du 14 juin 1964). Au n° 15, de la rue des Puits Clos, à 3 m, des fragments de tuiles à rebord et de céramique commune (note du 21 juin 1964). Aux n° 18-19 de la rue des Puits Clos, il observe un niveau antique vers 3,4 m de profondeur (note du 24 mai 1964). Rue des Puits-Clos, dans le prolongement de la rue Jules Chalande, du mortier rose à 3,1 m de profondeur (note du 28 juin 1964).

21. *Ibid.*, note 15, p. 5.

Évolution et réutilisation du possible amphithéâtre de *Tolosa* (22)

Résumons. Les éléments issus de la topographie et de la morphologie parcellaire fournissent les indices les plus probants à ce stade de la réflexion. Si nous considérons la forme ovale et son intégration dans l'organisation de la voirie antique, l'anomalie morphologique qu'elle représente au sein d'une zone ayant conservé les orientations de la ville romaine, son ancienneté attestée, sa position presque équilibrée de part et d'autre du *cardo maximus*, enfin les dimensions de son emprise qui pourrait atteindre 145 m x 80 m, nous ne voyons guère qu'un seul type de bâtiment susceptible de générer une telle empreinte : un amphithéâtre.

Au fil du temps

Les amphithéâtres des villes antiques ont connu des destins contrastés. Certains ont servi de carrière, c'est le cas, proche, de celui de Saint-Michel-du-Touch au XVI^e siècle. D'autres sont restés presque intacts jusqu'à une époque récente comme celui de Poitiers, ou encore, ont connu une nouvelle fonction au Moyen Âge, servant alors d'enceinte fortifiée comme les Arènes de Nîmes.

À Toulouse, les deux demi-ovales, dont la permanence a fortement marqué l'urbanisation médiévale depuis le XIII^e siècle au moins (23), recèlent chacun un parcellaire qui ne semble pas avoir subi le même type de contrainte.

Dans la moitié Ouest, les propriétés subissent de nombreuses mutations, elles font l'objet de réunions et de subdivisions, mais les orientations des limites de parcelles ne changent pas et l'aspect général donné par le cadastre de 1478 (24) subsiste toujours aujourd'hui (25) ; ici, la seule contrainte est le tracé des rues. Dans la partie Est, on observe au contraire d'importantes modifications d'orientations des limites de propriétés, survenues en particulier aux XVI^e et XVII^e siècles. Elles effacent partiellement la configuration antérieure avec un réaligement constant sur le parcellaire des îlots alentours. Les trois grosses murailles utilisées en murs mitoyens (cf. *supra*) existaient encore en 1571 mais disparaissent avant 1680.

Quelques parallèles

De nombreuses villes romaines ont disposé d'un amphithéâtre ; celui-ci est généralement à l'intérieur du *pomerium*, ou à sa périphérie immédiate. Celui dont nous supposons l'existence semble pouvoir être rattaché à la catégorie des amphithéâtres « à structure creuse » et forme ovale accentuée. Par ses dimensions probables, autour de 145 m x 80 m, il se classerait parmi les grands édifices de ce type comme ceux de *Vesontio* (Besançon), *Augustodunum* (Besançon) ou *Limonum* (Poitiers) ; il pourrait présenter une structure interne proche de celles d'Arles ou de Nîmes (26).

À Toulouse, le décalage entre les deux moitiés de l'ovale ne constitue pas un *unicum* : on l'observe aussi à Nîmes sur les plans anciens, où l'on constate que les constructions médiévales se sont tantôt accolées à l'extérieur du mur périmétral, tantôt installées à l'intérieur, ce qui a entraîné cette absence d'alignement de la voirie. On peut citer également l'amphithéâtre de Poitiers (27) où les rues actuelles qui l'encadrent observent ce type de schéma décalé lié à une démolition par étapes pendant la première moitié du XIX^e siècle.

22. Cf. P. PINON, « Approche typologique des modes de réutilisation des amphithéâtres de la fin de l'Antiquité au XIX^e siècle », dans *Spectula-I, Gladiateurs et amphithéâtres*, Lattes, 1990, p. 103-127.

23. Il est possible qu'il soit resté conservé au haut Moyen Âge et que sa démolition, peut-être progressive, résulte de l'expansion urbaine du XII^e siècle. Cette hypothèse expliquerait en partie la permanence de la forme de son emprise.

24. Le registre original de l'allivrement de la Daurade de 1458 (A.D. Haute-Garonne, 2 mi 98, f^o 182-200, voir en Annexe), nous donne une image de la propriété de la partie Ouest avant l'incendie de 1463, il nous permet de dire qu'il y a une quasi identité de configuration parcellaire avec le cadastre de 1478. Le document équivalent de 1458 pour la partie Est a disparu, il n'est donc pas possible de procéder à la même analyse.

25. Un examen du bâti actuel nous a permis de constater qu'une partie notable des rez-de-chaussée date probablement de cette époque.

26. J.-C. GOLVIN, *L'amphithéâtre gallo-romain : essai sur la théorisation de sa forme et de ses fonctions*, Paris, de Boccard, 1988, vol. 1 : textes, vol. 2 : planches-bibliographie, voir notamment pl. XVIII-XIX, XXIV-XXV.

27. GOLVIN, J.-C., HIERNARD, J., « D'un "Palais Gallien" à l'autre, nouvelles recherches sur l'amphithéâtre de Poitiers », dans *Revue des études anciennes*, 1988, p. 77-108.

Conclusion et perspectives de recherches

La présence d'un amphithéâtre en plein cœur de *Tolosa*, derrière le temple du forum et non loin du théâtre n'est pas en soi une surprise (28). Pour autant, la disposition d'un édifice comme celui-ci sur un grand axe de la ville antique, oblitérant en partie le réseau viaire préexistant, étonne. Mais l'on connaît si peu des conditions initiales de la fondation de Toulouse et des premières décennies de son développement...

Il reste donc à apporter la preuve archéologique de l'existence de l'*amphitheatrum* de *Tolosa*. La mise en évidence de « murailles » massives encore présentes au XVI^e siècle laisse espérer que des maçonneries subsistent encore par endroits, au moins en sous-sol. La surveillance des travaux de voirie est une piste à suivre, de même que l'examen des comptes rendus de travaux anciens. Plus prometteur sans doute est l'examen systématique des murs des caves, voire des sondages, ainsi qu'une démarche auprès des propriétaires, que nous envisageons (29). Enfin, les documents écrits peuvent être instructifs, en particulier les actes notariés rédigés lors des transmissions de propriétés, de bail à besogne et de règlements de travaux de démolition ou de construction ; mais la masse où se cachent ces actes rend la recherche assez aléatoire. Elle peut cependant être restreinte à certains notaires qui enregistrent les actes dans les registres de mutations et qui sont souvent des « notaires de famille ».

28. Cf. E. FRÉZOULS, « Les monuments des spectacles dans la ville : théâtre et amphithéâtre », dans *Spectacula I, Gladiateurs et amphithéâtres*, Lattes, 1990, p. 77-92.

29. Un premier état des caves existantes est disponible dans le S.I.G. urban-hist des Archives Municipales de la Ville de Toulouse. Ce document est provisoire, de plus, rares sont les caves qui font l'objet d'un descriptif et d'une analyse des murs.

ANNEXE

Les documents cadastraux

A.M. Toulouse, CC 16 Cadastre Daurade, 1478 (2 mi 31) copie XVII^e siècle.

A.M. Toulouse, CC 23 Cadastre Daurade, 1550.

A.M. Toulouse, CC 24 Cadastre La Pierre, 1550.

A.M. Toulouse, CC 49 Cadastre Daurade, 1571 (2 mi 76).

A.M. Toulouse, CC 50 Cadastre La Pierre, 1571 (2 mi 33).

A.M. Toulouse, 2 mi 98, Daurade, 1458. B, A.D. Haute-Garonne, 101 H 52. Registres originaux en occitan. A): Partida de Saint-Pierre et Saint-Martin, p 145.

Remarque: dans ce document, il faut rechercher et tenir compte des confronts qui donnent le nom des propriétaires de parcelles qui n'habitent pas le capitoulat et ne sont donc pas estimés. Pour des raisons de compréhension nous avons parfois utilisé une forme francisée des verbes. Les parties en italique correspondent à des biens qui ne sont pas cités dans l'ordre topographique continu des moulons et parcelles.

F^o 82 *lo melo de Tamborel*

Les héritiers de Johan del Royié, *un ostal costa lo forn de Tripières* (cft, lodit forn, Guillem Boyer (rayé) => les hers de Guillem Boyé, d'autre part Nicolas Alaudat, et la rue). Oblies 2 E *a la capella Santa Catherina de San Estèphe*.

Item a un autre ostal où il demeure (cft: Dona Clara molher que foc de Mos Johan Andrieu et d'autre part aussi avec Dona Clara).

Dona Clara Delpis dit que l'ostal où elle demeure es sien et fa pour partie oblie a Mos de Gargatz et Mos Ramon Crotz (cft: Johan Amat? d'autre avec Johan del Royié).

Item a un autre ostal al canto de Tripières qui es tenu par Nicolas Alaudat (cft: G. de Lavit et la rue) et franc d'oblies.

Item a un petit ostal qui es al canto davat lo forn de Tripières (cft Lo monge et Peyro (ou peyto) Laurièra, et la rue).

Los hers de Guillem de Vigia ont un ostal « cremat » situat en la carriera de Falgar (cft: Mos Bernat de Noguiès et d'autre part le rector de Gargatz et la rue). Franc d'oblies.

F^o 184 A Pélégantières.

Jacme Bossut, pelegantier, a un ostal où il demeure situé à Pélégantières (cft Amiel ou Auriol, et Gratia Del Casse, et la rue). Oblies al Canongessas de San Sarni.

Item un autre ostal en ladite carriera (cft: Bernat Barrada, Johan del Pontel), oblie à Johan de Gargatz 2 tolsa et a Mos Bertran Nautayre, aussi 2 tolsa.

Bernat Barrada, pélégantier, a un ostal en ladite rue (cft: Paulo del Pé, caussatier et un Peyre Cardina, brassier). Oblies à Mos Johan Astorc 6 den tolsa.

Item un autre ostal en ladite rue (cft: d'une part avec Jacmes Brassier, pélégantier, et d'un autre coté avec Ramonet de Opulis, mazelié). Oblies à Bertran Nautayre.

Item un autre ostal en la rue (cft: blanc, d'autre blanc, la rue et est franc).

Guillem Manha, pélégantier. Rien.

Peyre Ortola, a un ostal loué de Simon Boyer (Bolyé?) a la rue de Pellegantières.

Mos Ramon De La Ros, Capela de maison (cft: lo forn de Tripières et l'ostal de Dona Clara). Loué 2 Ecus à Dona Clara.

F^o 186 v^o lo melo dels Banc Majous, Pélégantières et Tripières.

Remarque: ce moulon correspond à la partie occidentale de la forme ovalaire.

Las Canongessas de San Estèphe ont un ostal et banc (à l'angle).

Ramon Prohome, mazelier, ostal qui es sien et demeure et es franc. Cft: Canongessas et Mos Bernard Sirvent. Le banc fait oblie au roi 12 tolsa.

Item un petit ostal a Tripières, lequel il tient en location de Vincens? (cft: Miquel de Broc) oblie au Viguièr 1 doble.

Gratia Del Casse, mazelier, a un ostal où il demeure, et es de la molher que foc de Mos Sirvent, loué 9 E.

Item a un autre ostal al Banc majou (cft de 2 cotés avec un Dona Ramona molher de Mestre Johan Orteguier et la rue), a grand besoin de réparations.

Item un autre ostal a Pélégantières (cft: johan Ayrat et la rue). Oblies al Canongessas de San Sarni 1 tolsa.

Item dit qu'il a un petit ostal en lo carreerot que lom part des Puitz Claus et va al Pla Montardi (cft: Delafont, Guillem Broqueri, et la rue).

Item un autre ostal en la carriera del Forn Bastard (cft: Nicolau Berthelot de 2 cotés et une rue publique). Oblies a johan de Gargatz 15 den tornes.

Bernat Narbona, mazelier, un ostal loué de Mos Johan Orteguier (cft: les Bancs Majous, Gratia Del Casse et Peirot Del Casse). 6 E.

Peyre Del Casse, mazelier, un ostal où il demeure, en ladite rue (cft: Dona Orteguiera et d'autre part lo canto Destaguados) et es den Germa Del Casse et fait 13 E de location.

Augié Dels Barradas als lo Nebot, marchand, dit que l'ostal ou il demeure es sien (cft: avec 3 rues => Dels Mancs majous, de Pélégantières, et un carreerot ques davat la Ala, et avec les Bancs).

Item un ostal a Pélégantières amplas (cft: ledit ostal ci-dessus, Ramon Fornié). Es franc.

Bernat de Na (blanc), mazelier, dit que l'ostal où il demeure est de Mos johan de Gargatz (cft: Bancs Majous, jehan de Solier et un Miquel de Leschoy) (Lichoy?). Loué à 6 E ½.

Johan Mazare (Mazoïé?), mazelier, un ostal a la carriera dels Bancs Majous, en loquel demeure et se tient un berna Dargussa, mazelier et un Jamet Aragonès. Fa oblies à Mos Peyre Boys 10 £ tornes.

Jamet Aragonés, un ostal ou il se tient a la carriera de Pélégantières Amples (cft, un certain... Massonnié et Mos Peyre Boys).

Dona Condosa un ostal et affachement à la carriera de Pélégantières Amples (cft: Jamet Arago, fresayre, et les hers de Guirauda de La Lana al temps passat, et la rue publique). Oblies 2 £ tornés a Peyre Boys.

Johan Tuset, servinier, un ostal loué de Augier Nebot, carretier, en la rue de Pélégantières Estreytes, (cft: Mos Ramon Fornié). Location de 2 E.

Arnaut lo Lanternié un ostal loué de Ramon Fornié (honneurs de Fornié et un appelat lo Nébot). 2 francs.

Bernat de Bezues, demeure a Pélégantières dans un ostal de Mos Ramon Fornié, loué 1 mouton.

Guilhem Delpy, demeurant en ladite rue, loue un ostal de Guillem de Marselha (cft Bernat Bezues?).

Guilhem Sarto, demeure a Pélégantières en un ostal qu'il loue de Bernat Besues.

Johan Nizet, mazelier, à un ostal en lequel demeure Dona Ramonda situé à Pélégantières (cft: Johan Amiel, un Johan Mazoyer, et la rue). Oblie de 5 tolsa à Ramon Gos.

Item à Pelegantières un ostal où il demeure (cft: Phelipot, mazelier, et un Bernat Vinhas, et la rue). Lequel il tient en location de Mos Guillem de Franco, capela, pour 2 E. oblies de 3 ardit à J. de Gargas. Voir f° 221 et ss: Amiel.

Phélipot Lamby, mazelier, a un ostal où il demeure à Pélégantières (cft: Johan Nizet, Johan de Sarto). Oblies 9 den. tornès à Johan de Gargatz.

Marty Raynaut, mazelier, a un osctal à Pélégantières (cft: Johan Besues? Guillem de Marselhes). Oblie als hers de Guillem Peyre Pagesa.

Johan Del Pey, sirvent, un ostal al Pélégantières (cft: honor de Moss lo Viguier de doas parts et avec James Bessac). Oblies de 3 tolsa à Mos Bernat de Goyrans.

Pons de Saco? néant.

Johan Bayle alias lo Monge, un ostal a Tripières (cft: hers den Guillem Del Casse, Dona Ramonda molher que foc de Johan Sa-to) (sancto?), mazelier.

Item un autre ostal en ladite carriera (cft: Serena de Vinhas, f° 229, et avec mos Johan)? oblies d'un franc daur à Nicolau Bastier.

Item à un autre ostalet en la rue de Tripières (cft: Mos Johan Conte et avec Ramon Maury). Oblies de 5 den tornès à Mos lo Viguier.

Item à un autre ostalet en ladite carriera que tient en location un pargaminier (cft: Guillem Maurcel? mazelier, d'autre Mos lo Viguier). Oblies à l'hôpital Saint Jammes del Cap del Pont.

Miquel de Bert dit qu'il tient de Peyre Del Casse un ostal qu'il loue 4 E (cft: Johan Bayle lo mazelier).

Pons Sarto dit qu'il a un ostal al carriera de Tripières (cft: Johan bayle als lo Monge et avec doas carrieras). Oblies 3 tolsa à Mos lo Viguier.

Johan Del Casse et sa molher. Néant.

Guillaume Marchel (Marselh?), mazelier, demeure en son ostal de la rue de Pélégantières (cft: Johan Benech et Peiroto Del Casse). Oblies d'un écu à Estève de Nogaret et 12 tolsa à Peyre Flamenc.

Item à au même endroit una plassa qui a les mêmes confrontations. Oblies à la Dona de Mos Gibbert 1 franc.

Item à au même endroit un ostal (cft: Symo Teysseire et Ramon Gelas) (Galias). Oblies d'un tolsa à Saint-Jean.

Johan Benech, penchenayre de lana dit que l'ostal où il demeure est de Johanet de la Tor, nebot de sa molher loquel luy preta par amor de Dieu (cft: Estève de Bonafont, Guillem Marsel, mazelier). Oblies à Mos Johan de Gargatz.

Nicolau Jaqui, pancossier, dit que l'ostal où il demeure est de Estève Bonafont (cft: Johan Benech et Mestre Huc de Belcayre), location de 5 E et es franc d'oblies. Voir Bonafont cité à Anheliers.

Johan Peyssso, pancossier de Tripières, dit que l'ostal où il demeure est de Huc de Belcayre.

A.M. Toulouse, CC 16, La Daurade 1478

Moulon 5: devant la halle de la poissonnerie dels Bancs-Majous ou est l'ostal del Nébot

G. et Glaude, héritiers de Jean Masuer, mazelier de Toulouse, de son entras an un ostal que fa lo canton de la rue de Pélégantières avec son banc de par devant large 4 brasses et se loqua la boutique davant 5 E à Guillem Petit, bourgeois et sartre.

Johan Ayrat de Grenade. Une place de banc davant ledit ostal que se loqua ledit Masuer à 2 E.

Mengolet Del Casse, mazelier. Un ostal an son banc de 2 brasses de long loquel ostal saille à la rue de Pélégantières.

Les héritiers de Augé de Baradet. Un ostal qui fait coin à la rue de Budelières qui a 8 brasses de large an son banc de maselhe davant.

5 Johana relicta et les héritiers de Johan de Besis ont un banc au devant ledit ostal.

6 Les héritiers dudit Augé de Baradet ont une place tenant a leur dit ostal en la rue de Budelières.

7 Gayssot Del Casse, mazelier. Un ostal qui saille à l'autre rue de Pélégantières.

8 Menjolet Del Casse, maselier: Guillaume Apis, caussatier. Une petite place de 2 c de large qui saille à la rue de Pélégantières que es bastie.

9 Johan de Carta. Un ostal qui saille à ladite rue de Pélégantières.

10 Guillem Broquiera. Une place d'une canne et demie d'ample et saillant à la rue de Pélégantières.

11 Les héritiers de Gauzy Raynaud. Une place de 3 c de large saillant à la rue de Pélégantières.

12 Les héritiers d'un Barrada, pélégantier, et Johan Vinhero. Une place qui a 3 c et fait le coin des rues de Budelières et de Pélégantières.

13 André de Birnesere, maselier, pour les héritiers de Duro de Monlauges, maselier. Une place en la rue de Pélégantières d'environ 1 c et demie de coté.

Moulon 6: de Grassia lo mazelier

Grassia Del Casse, maselier. Un ostal après dans la rue des Bancs-Majous qui fait le coin en la rue de Budelières et à de large 6 brasses. Oblies aux moines de la Daurade 1 E et à Johan La Rua ½ E ?

Guilles Mossol, maselier. Au devant dudit ostal de grassia et sur le coin un banc de mazel de 2 brasses et demie de long. Oblies pour la moitié du coin aux chanoines de Saint-Etienne et l'autre moitié au Purgatoire de la Daurade 1 E et ½.

Grassia Del Casse, mazelier a après ledit banc et au devant dudit ostal un banc de mazel de 10 pans. Oblies aux moines de la Daurade 2 E.

Et plus enseguet ledit Grassia a un autre banc de mazel devant ledit ostal de 18 pans de long qui fait 5 s d'oblie à Jean Lalher.

5 Guillaume Guiraud, maselier. Un ostal de 10 pans d'ample. Fait oblies à Peyre Agut 15 doubles.

Item plus à ledit Guillaume au devant dudit ostal un banc de mazel de 2 brasses de long. Oblies comme a ledit ostal.

7 Arnauté Del Casse, maselier. Un ostal de 3 brasses qui fait 9 £ d'oblies à Saint-Etienne.

Item plus au devant dudit ostal un banc de 2 brasses faisant 8 den talsa au Roi.

9 Guillaume Mossel, mazelier. Un ostal de 2 brasses d'ample. Oblies à Madona de Gargas 3 E ½.

Item plus au devant dudit ostal un banc de mazel faisant 2 s talsa d'oblies au Roi.

11 Mossen Johan Borias, marchand et héritier de Guillem Borias, marchand. Un ostal qui fait le coin de Tripières de 5 brasses d'ample. Oblies aux chanoines ½ E ?

Les héritiers de Symo Teysseire als Lo Monge, maselier, ont au devant dudit ostal un banc de mazel de 12 pans de long et est franc d'oblies.

13 Nicolas Jacquy, pancossier. Un ostal qui tient à l'ostal dudit Borias en la rue de Tripières qui a de coté 3 c. oblies à Mestre Huc de Belcayre, un ardit.

14 Mossen Johan Borias, marchand. Par sa charte au lieu de Estèbe de Bonafont, tavernier de Saint-Georges, une place de 4 c ou environ.

15 Guillaume Mossel, maselier. Une place en ladite rue de Tripières qui a 3 c de coté.

16 Arnauté Del Casse, maselier. Un ostal sur le canton de Budelières et a de long sur ladite rue environ 8 c et saille à la rue de Tripières.

17 Mossen Frances Faio, capela, héritier de Guillot Friquo, maselier. Une place de 2 c de coté en la rue de Budelières et saille à la rue de Tripières.

18 Mossen Raymond de Larieu (ou de La Rua), capela, et les héritiers de Symo Teysseire. Une place en la rue de Budelières qui saille à Tripières, de 2 c.

Note: les deux sont en procès devant la cour

19 Peyre Delcasse, drapier. Une place qui saille à Tripières qui a 2 c environ de coté.

Les héritiers de Raymond Reynier, maselier. Une place de 2 c de coté et saille à Tripières.

20 (22) Grassia Del Casse. une place de 2 c et de 4 c de profond.

21 (23) Guillem Mossel. Une place qui se tient à l'ostal de Guillem Raynaud (Guiraud?) qui a de coté 4 c et 9 c de profond ou environ.

Ce 21 est normalement le 23, deux articles semblent avoir sauté lors de la retranscription au XVII^e siècle.

A.M. Toulouse, CC 2868, La Pierre Saint-Géraut 1478 (copie XVII^e siècle)

F° 110: le melo de la Halle ou Peyssonneria de Toulouse (n° 1 à 21)

1 Francès Sabatier, un ostal au coin de Servinières et de Renneville, conte 3 c (oblie à mr de Peys).

Mr Johan Laboria, un ostal conte 2 c et plus (oblie 3 £ à Mr de Goyrans). Estienne Guyot le loue.

Jammet de Belbeze, une place qui saille à deux rues conte 3 c ½ et à de long 20 c.

Peyronne de Lapal dit ques sien et le plaide (o: peyrigord).

Les hers de Peyre Del Casse, mazelier, un ostal conte 3 c ½ (oblie 2 £ al Coletge de Peyragord).

Lostal de Lalle, maison de Lombrail (Peyssonneria ou est mr de Lombrail).

Guilhot Borde, mazelier, un ostal conte avec le banc 2 c (oblie de 3 écus et 26 deniers à mr Louis de Goyrans et à Ramond Blazy) ferait aussi 23 deniers aux hers de Madona Monderia ?

Dona Enconrine ? relicte de Bernard Vignes, un ostal de 3 c ½ (oblie à me Johan de Liros).

Mauzy Bandit, candelier, par contrat de Johan Got Roques, un ostal de 3 c (oblie de 3 ecus et 26 deniers à Ramond et Louis de Goyrans).

Andrieu de Gutcenet, tient un banc de mazelier devant l'ostal de l'Encoustrine qui a de lonc 13 pans (oblie 1,15 £ s à de Liros).

Item ledit Andrieu, un ostal de 11 pans (1 c 5 pans rajouté en marge).

- Cantou: Peyre Casse, merchant, un grand ostal avec 3 ouvriers qui à 8 c de carre et fa canto tiran al potz Claus.
 Bartholy Boisset alias Chaubet, tiran al potz claus un ostal de 2 c ½.
 Johan David, un ostal de 4 c.
 Peyre Séguy, un ostal de 4 c, saille à deux rues.
 15 Mr Johan de Fontanay, un ostal de 6 c.
 Peyre Rossel, tournier de Saint-Sernin, une grande place située à potz Caus, conte 8 c.
 Perrin Bories, marchand, frère de mr johan Bories a une place qui conte 4 c et saille à deux rues.
 Peyre Robia, triginier? De la carriera de Forn Bastart, une place qui conte de carre 10 c. *Delpey bastit de novel un ostal.*
 Augé de Lespoy, une place de 2 c.
 Johan de Lespoy, fontanié, une place de 2 c.
 Guilhem Laboria del capitoulat de Saint-Barthélémy et son fils Johan Laboria, une place de 3c en carre et 3 de profond.
F° 111: lo melo dels Potz-Clos que ez miech loc ante ez Mr Denis Albert, tondeur de draps
 1 Marty de lafont, un ostal que fa cantou et fait ostallaria et saille à dos carrieras (oblie à Mr Huc Pagèze 40 doubles, et 4 £ or al Colletge de Périgord).
 Leguillem Boria, merchant, frère de Johan Borias, un ostal que fa cantou, à 3 c de l'un et 2 c de l'autre.
 Idem, un autre ostal attenant et saillant à deux rues, de 4 c.
 Les hers de Peyre Genebre ou Gendre, une petite place de 2 c de carre et 5 c de profondeur.
 Bernard de Gardelle, por les héritiers de la mouliher de mtre Bernard Sirven, une petite place attenante de 3 c de carre et 5 cannes de profondeur.
 Johan de Lafont, un ostal faisant cantou, de 4 c de carre et 5 c de longueur.
 7 Estèbe Amic, une place de 4 c.
Lo melo de Johan Borias als potz Claus et de Sant Lezer
 1 Mr Johan Borias, une petite place qui fait cantou al potz Claus à de carre 4 c et de longueur 6 c.
 Mer Jammes Gebely, une place attenante de 3 c de carre et 6 c de profondeur.
 Ledit Gebely, une autre place de 4 c carre et 6 c de profondeur.
 Item lodit Gebely, tient de Johan Amic une autre place de 4 c de carre et 6 c de profondeur.
 Au cantou: Peyrot De Na Catherina, héritière de Gayssiot de madona Catherina de San Subra, une place que fa cantou à Payras, 5 c de carre et 6 c de long.
 Johan de Labit, une place de 3 c et de long.
 Johan Ugon, bachelier, par son cartel al loc de Johan cathau, une place de 3 c carre et 6 c de lonc.
 Mr Jammes belly, un ostal de 6 c de carre.
 10 Bertholomy Bories per un ostal...
 Cantou: Mtre Borde lo menestalc, un ostal qu fait cantou al potz Claus de 4 c de carre et 5 c de long.
 Thomas Vassal, barbier, une place de 3 c de carre et de profond (oblie 2 £ à Sant Esteffe).
 Mr Pierre La Rua, notaire, une place de 3 c ½ de carre et 5 de profond.
 A Payras: Peyre Delcasse, merchant, un ostal de 4 c ½.
 15 Bertholin Beynier als Chaubet, fils et hers de Chaubet lo candelier, un ostal de 4 c.
 Cantou: Johan David, un ostal que fa cantou al potz Claus et à la gran carriera dels bancs majous avec deux ouvriers sive botiques, de 4 c.
 Mr Johan Lézat, un ostal de 1 c ½. Peyre Gailhac le loue 6 écus.
 Cantou: Mr Guillem Labit, un ostal que fa cantou als cambis, comte 6 c de tout cotés (oblie 12 £ aux canongesses de saint-Sernin et 1 franc ½ despensa).
 Johan Bartha, estanhier, un ostal de 3 c ½ et saille a la carriera dels Potz claus, y conte 6 c de carre (oblie 3 franc or al Coltge de Peyrigord).
 20 Bertholy Borias, une place de 3 c et de 18 cannes de longueur.
 Johan Bartha, une place de 4 c de carre et 18 c de longueur.
 Peyrot de na Catherina, héritière de gaisiot de Madona catherina de san Subra, une place de 3c x 3 c.
 Ramonde de marignac de la daurade, une place de 4 c et une borde detras.
 Cantou: Johan Garro, sabotier, un ostal que fa canto de 4 c de carre et 18 c de long.
 25 Johan barthe, une petite place de 2 c de carre et 3 c de long.
 Johan de saint-Flour, une petite place qui conte 2 c de carre et 3 de profond.
 Les bayles dels péliissiers, une place de 4 c de carre et 4 c de profond.
 Cantou: Guillaume Bounel, un ostal faisant canto tiran al Potz Claus, à une place derrière qui conte de cerre 5 c (oblie aux héritiers de Nicolas Bestery et 1 £ à la daurade).
 Marty de Lafont, une place couverte que passe à payras et conte 7 c de carre et 25 cannes de long.
 30 Los canonges de Sant Esteffe, une petite place, conte 2 c et 6 c de long.
F° 113, melo 4 de la carriera dels Potz Claus, dels Bancs majous et de Payras, n° 1-5
 1 Mr johan lo barbier, un ostal de 3 c.
 Mr Andrieu Fratrís, capela, un ostal de 3 c.
 Los hers de Johan Galamo, une place de 3 c carre et 5 c de long. (oblie 2 écus à Guillaume de Lavit).

Bérengré Vieit, un ostal de 4 c ½.

5 Mr Johan Astre et son frère, une place de 4 c qui est couverte.

CC 24 et 50 (2 mi 33): mesures comparatives des cadastres du capitoulat de Saint-Pierre et Saint-Géraud, 1550 et 1571

Parcellaire de la partie orientale en 1550 et 1571 (premier moulon du capitoulat dit de la halle vieille): mesures de longueur de façade (hors muraille mitoyenne en 1550, comprenant les murailles mitoyennes en 1571 avec les surfaces des parcelles entre parenthèses). Abrégés: Gr (Grande-rue), R (Renneville), Pc (Puits-Clos), P (Pissa aqua). La canne vaut 1,78 m, le pan 0,226 m la canne carrée 3,22 m².

En 1550 (la numérotation correspond à la fig. 7).

1, Gr: 4 c. (55.2). Parcelle de 7,1 m x 25 m.

2, Gr: 8 c. (66.1)

3, Gr: 5 c 3 p ½ (82.5). La Halle vieille, vendue en 1551 au docteur et médecin Simon Thomas.

4, Gr: 5 c 7 p (130.6)

5, Gr: 4 c 7 p (96.4)

6, Gr: 8 c 1 p ½. P: 5 c 6 p (46.5)

5, P: 4 c 7 p

4, P: 5 c 0 p ½

7, P: 3 c 1 p (225.3). Cette parcelle est incorporée à la 3 (82.5) pour former la parcelle 3 de 1571.

8, P: 5 c 3 p 2/3 (66.2 ½.)

9, Pc: 14 c (165.5)

10, Pc: 5 c 4 p (34.2)

11, Pc: 5 c 3 p, R: 5 c 6 p. (35)

12, R: 2 c (13.7)

9, R: 2 c

7, R: 14 c façade fiscale de 24,9 m (façade réelle en 1571 de 25,8 m)

1, R: 13 c façade fiscale de 23,1 m hors mur mitoyens (façade réelle 25 m en 1550, 25,9 m en 1571)

Totaux 1550 : Gr: 36 c 2 p ½; P: 25 c 2 p 1/6; Pc: 24 c 7 p; R: 36 c 6 p. Développement total: 123 c 1 p 2/3.

En 1571

1, Gr: 4 c (56.7). Parcelle de 25,9 m x 7,1 m.

2, Gr: 7 c 6 p (67)

3, Gr: 5 c 3 p ½ (316.5)

4, Gr: 6 c 0 p ½ (149.7)

5, Gr: 5 c (90.5)

6, Gr: 5 c 2 p

7, Gr: 2 c 5 p. P: 5 c 6 p. Les parcelles 6 et 7 (22.3 ½ et 22.5 = 45.0 ½) correspondent à la parcelle 6 de 1550.

5, P: 5 c

4, P: 5 c 2 p ½

3, P: 3 c 1 p

8, P: 5 c 3 p (64.1)

9, Pc: 14 c 2 p (180.7)

10, Pc: 5 c 4 p ½ (33.2 ½)

11, Pc: 5 c 3 p ½ R: 5 c 6 p. (34.3)

12, R: 2 c (15). Façade identique à 1550.

9, R: 6 c 3 p. En 1550, la façade fiscale était de 2 c elle augmente de 4 c 3 p soit 7,7 m.

3, R: 14 c 4 p. Façade augmentée de 4 pans, soit 0,9 m.

1, R: 14 c 5 p. Façade réelle supérieure de 1 c 5 p, soit 2,8 m, à la façade fiscale de 1550.

Totaux 1571: Gr: 36 c 1 p; P: 24 c 4 p 1.2; Pc: 25 c 2 p; R: 41 c 5 p. développement total: 127 c 4 p ½.

Anomalies:

Entre les parcelles 1 et 7 (1550) et 1 et 3 (1571) écart de 2 c 1 p soit 3,6 m.

Entre les parcelles 12, 9 et 7 (1550) et 12, 9 et 3 (1571), écart de 4 c 3 p, soit 7,7 m probablement répartie en 2 masses d'environ 3,85 m d'épaisseur.